

505 St-Denis  
Deschamps Rvd A

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XVIII, No 5

Montréal, Mai 1912.

50 cts par an

## DEMONSTRATION SUPERBE

Comment L'Alliance Nationale a fêté l'avènement de son Président Général à la charge de maire de Montréal.

Aucun de nos lecteurs n'ignore que l'Alliance Nationale a fêté dignement, le 8 avril dernier, l'avènement de son Président Général au poste envié de maire de la métropole canadienne.

Nous n'entreprendrons pas de raconter par le menu, les détails de cette belle manifestation, car nous avons pensé qu'il serait préférable de reproduire "in extenso", les rapports parus dans les divers journaux quotidiens de Montréal, afin de constituer de ces différents récits, une sorte de numéro souvenir de cette grande démonstration sympathique.

Toutefois, il nous sera permis d'adresser un mot d'éloge au comité d'organisation, qui s'est prodigué pour assurer le succès de cette fête dont notre Président a le droit de se montrer légitimement fier et comme les noms de ceux qui le composaient méritent d'être connus, nous en donnons la liste.

Comité d'organisation du banquet: MM. F. C. Laberge, président d'honneur; F. Turgeon, président; G. Monet et H. Charette, secrétaires-conjoints; T. Benard, trésorier; et MM. J. E. Lafontaine, A. Charbonneau, A. Castonguay, J. W. Girouard, N. David, Georges Guy, Aug. Mathieu, M.D.; J. A. Giard, F. Charbonneau, Georges Viau, J. E. Laquerre. Cet acte de justice accompli, nous passons à la reproduction des articles qui ont paru dans la presse quotidienne montréalaise:

## RAPPORTS DES JOURNAUX

### "La Presse"

Une législation plus sévère à l'égard de certaines compagnies d'assurance mutuelle, même celles qui ont leur bureau dans la province de Québec, et plus de protection aux bonnes corporations locales pour leur permettre de lutter contre les compagnies étrangères; voilà ce dont la Législature provinciale sera bientôt saisie.

Le banquet offert par les membres de l'Alliance Nationale à leur président, Son Honneur le maire Lavallée, et où furent discutées ces questions, avait réuni autour des tables, hier soir, plus de 250 convives. Le théâtre de ces réceptions, l'arsenal du 65<sup>ème</sup>, présentait un spectacle très animé. En organisant le banquet, l'Alliance Nationale avait en vue de célébrer l'ascension de son président au poste de premier magistrat de Montréal.

Le premier orateur de la veillée, M. F. Turgeon, qui présidait, s'en expliqua ainsi:



M. L. A. LAVALLÉE, Maire de Montréal,  
Président Général de l'Alliance Nationale.

"C'est un honneur pour tous les membres de l'Alliance Nationale que de voir leur président élevé aux fonctions de maire de Montréal".

Puis M. Turgeon passe en revue la carrière de M. Lavallée depuis son entrée dans le mouvement mutualiste.

### Discours du Maire

Longuement acclamé, lorsqu'il se lève, Son Honneur, le maire commence par des remerciements:

"C'est votre propre succès que vous célébrez. Ce sont des membres de l'Alliance Nationale qui ont exercé sur moi la plus forte pression pour me faire présenter à la mairie, et si j'ai consenti, c'était plus pour l'Alliance que pour moi-même. Je ne puis oublier que je suis l'un des 103 membres qui l'ont fondée.

"Malheureusement, notre législation est insuffisante. Elle sent l'inexpérience à trois lieues à la ronde. Il faudrait à ce propos une conférence entre nos législateurs, d'où sorti-

rait une protection plus efficace pour les intérêts de la mutualité canadienne-française et catholique.

A l'heure qu'il est — et cette situation a existé sous différents gouvernements, car je ne fais pas ici de politique — n'importe quel aventurier peut bâtir une échelle de taux et fonder des sociétés indignes de voir le jour. Que celles-ci, un jour, subissent une dégringolade, leur chute fera tort aux intérêts de la mutualité bien entendus."

**De la protection**

Continuant, l'orateur énonce:

"Nous accueillons dans la province de Québec toutes les sociétés d'assurance mutuelle, tandis que les nôtres n'ont pas accès dans certaines provinces du Dominion ni dans certains Etats américains. Nous devrions élever une barrière protectionniste, ou tout au moins obtenir la réciprocité, sous ce rapport. Voyez l'Alliance Nationale, qui avec ses 25,000 membres perçoit \$750,000 par année! J'estime que les cinquante compagnies étrangères faisant affaires dans la province de Québec prélèvent annuellement une quarantaine de millions qui s'en vont à Brantford, Chicago et autres lieux plutôt que de rester ici. Je fais également appel au député de Joliette, M. J. M. Tellier, et au député de Laval, M. J. W. Lévesque, que je vois présents ici, pour amener cette question devant nos législateurs."

M. Lavallée exprime l'espoir de voir l'Alliance Nationale, à sa prochaine convention, compter 30,000 membres.

Des lettres d'excuses sont ensuite lues de Mgr Bruchési, de sir Lomer Gouin, de sir Rodolphe Forget, du juge Beaudin et de MM. H. Laporte, H. Bourassa et A. Labelle, incapables d'assister.

**Un double but .**

M. F. C. Laberge, ingénieur, explique que l'Alliance Nationale a un double but: grouper l'élément catholique et les Canadiens-français.

M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, chapelain de l'Alliance, suggère que celle-ci s'intéresse particulièrement au sort de l'ouvrier, en insérant des articles spéciaux à leur intention dans sa revue mensuelle. Selon lui, jamais les Canadiens-français n'ont jamais éprouvé un plus pressant besoin de se grouper qu'à l'heure actuelle.

M. J. M. Tellier, chef de l'opposition provinciale, après une brève allusion à l'autonomie dont devrait jouir Montréal, convient que notre législation touchant les compagnies d'assurance est insuffisante. Il conseille à leurs représentants de faire valoir leurs revendications.

Parlèrent encore: MM. Thomas Gauthier, Ludger Gravel, O. Lavallée, J. W. Lévesque, lieutenant-colonel Ostell, etc.

On remarquait dans l'assistance: MM. L.-N. Dupuis et J. Ainey, commissaires; les échevins Poissant, E. Larivière et Gauvreau; MM. L.-O. D'Auray, docteur J.-A. Lapierre, C. Duquette, J.-O. Labrecque, E.-J. Brossard, F. Fauteux, E. Godin, F. Pausé, W. U. Boivin, Léopold Robert, R. Delfausse, F. Trudel, L. Trudel, A. Lecours, T. Thibodeau, W. Blanchet, N. Robichaud, A. Saint-Cyr, A. Prud'homme, A. Corbin, G.-H. Vaillancourt, G. Gonthier, A.

Frigon, A. Fortier, L. Cadieux de Courville, J. Marois, W. Michaud, docteur J.-A. Rouleau, docteur C.-A. Daigle, docteur J.-A. Ranger, etc.

LA PRESSE.

9 avril 1912.

**"La Patrie"**

Les membres de l'Alliance Nationale ont tenu à manifester la joie et l'honneur qu'ils éprouvaient de voir leur président général, M. L.-A. Lavallée, élevé à la mairie par ses concitoyens, en lui offrant, hier soir, à l'arsenal du 65ième, une dîner de près de trois cents couverts.

Toutes les mutualités canadiennes-françaises y étaient représentées et cette présence de tant de mutualistes faisait dire à l'un des orateurs que l'élection de M. Lavallée était un manifeste de l'influence et de l'action des sociétés de mutualité à Montréal.

Au moment des toasts, le président du comité d'organisation, M. F. Turgeon leva son verre à la santé du Roi, puis à celle du Pape. En manière de réponse, les convives firent entendre le "Dieu, sauve le Roi", et le chant des Zouaves Pontificaux.

Puis, M. Turgeon proposa

**La santé de l'Hôte**

d'honneur, M. le maire Lavallée. Dans un résumé intéressant, il démontra que M. Lavallée était le fils de ses oeuvres. Il raconta ses débuts, son travail, ses ambitions et surtout son apport efficace au développement parmi les Canadiens-français de la mutualité. On ne pouvait en conséquence s'étonner du fait que les vingt-cinq mille membres de l'Alliance, au jour où ils ont cru pouvoir témoigner à leur président une marque de sympathie, ont répondu à son appel dans un élan d'unanimité enthousiasme. En terminant, il dit tout ce que les citoyens de leur ville étaient en droit d'attendre pour la grandeur et la prospérité de leur ville.

Au moment où le maire se leva pour répondre, il fut acclamé par une chaleureuse ovation.

**M. Lavallée**

dit d'abord toute la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de ses confrères de l'Alliance, les remercia, et déclara que son triomphe devait rejaillir sur toute la mutualité. Il ajouta que l'honneur d'être président de l'Alliance n'était pas moins grand que celui d'être maire de Montréal. Il a toujours une grande joie de se trouver au milieu de ses confrères, lui qui fut l'un des fondateurs de l'Alliance. Il rappelle le rôle de concentration nationale que joue l'Alliance au Canada français. Il dit que le but qu'elle poursuit était tout d'abord de maintenir notre race à un niveau incomparable au milieu des agglomérations ethniques du Canada. Il mit en garde tous ceux qui s'intéressent à la mutualité contre les sociétés qui déversent les capitaux qu'ils reçoivent dans des fonds étrangers. Il en vint ensuite à parler des besoins d'une législation plus effective en rapport avec les sociétés de mutualité. L'histoire de notre pays n'indique pas de notre part une régression sociale et les gouvernements qui se succèdent doivent s'acheminer vers une forme administrative parfaite. Il faut s'attendre à ce que les gouvernements qui

suivront de quelque couleur fussent-ils, sauront donner à nos mutualités une législation plus conforme à leurs aspirations et surtout à leur protection.

Les gouvernants, dans le passé, n'ont pas toujours prêté une surveillance assez sévère à l'égard de certaines sociétés qui entraînent l'épargne populaire à l'étranger.

**M. le chanoine Gauthier**

curé de la cathédrale et chapelain de l'Alliance, fut l'orateur suivant. Son discours a été très beau d'envolée et surtout dans la note qu'il convenait. Il se joignit à tous pour féliciter le maire et aborda la question sociale, qui existe chez nous comme à l'étranger, à un degré moins aigu peut-être, mais qui existe quand même. Il parla des tendances démocratiques, de la situation ouvrière, du rôle de la mutualité.

**M. J. M. Tellier**

chef de l'opposition, à Québec, adressa aussi la parole. Il se dit heureux de prendre part à ces agapes, d'abord en qualité de membre de l'Alliance, ensuite en qualité de disciple de collège du nouveau maire, qu'il félicita chaleureusement. Il déclara que les remarques de M. le maire Lavallée étaient très justes quant au peu de protection que les gouvernements avaient accordé à nos sociétés de mutualité. D'autre part, s'il y a eu aujourd'hui, de justes récriminations, le fait est que personne n'est venu revendiquer les droits des mutualistes à Québec. — D'ailleurs, aucun parti ne pourra ne pas reconnaître la justesse de leurs droits. Dans un grand mouvement, M. Tellier s'écria: "Je me porte garant de la Législature, soit qu'elle appartienne au parti que je représente, soit qu'elle appartienne au parti que je combats, pour donner justice aux sociétés de secours mutuels, en quelque circonstance que ce soit."

M. Tellier a été fréquemment applaudi par les assistants.

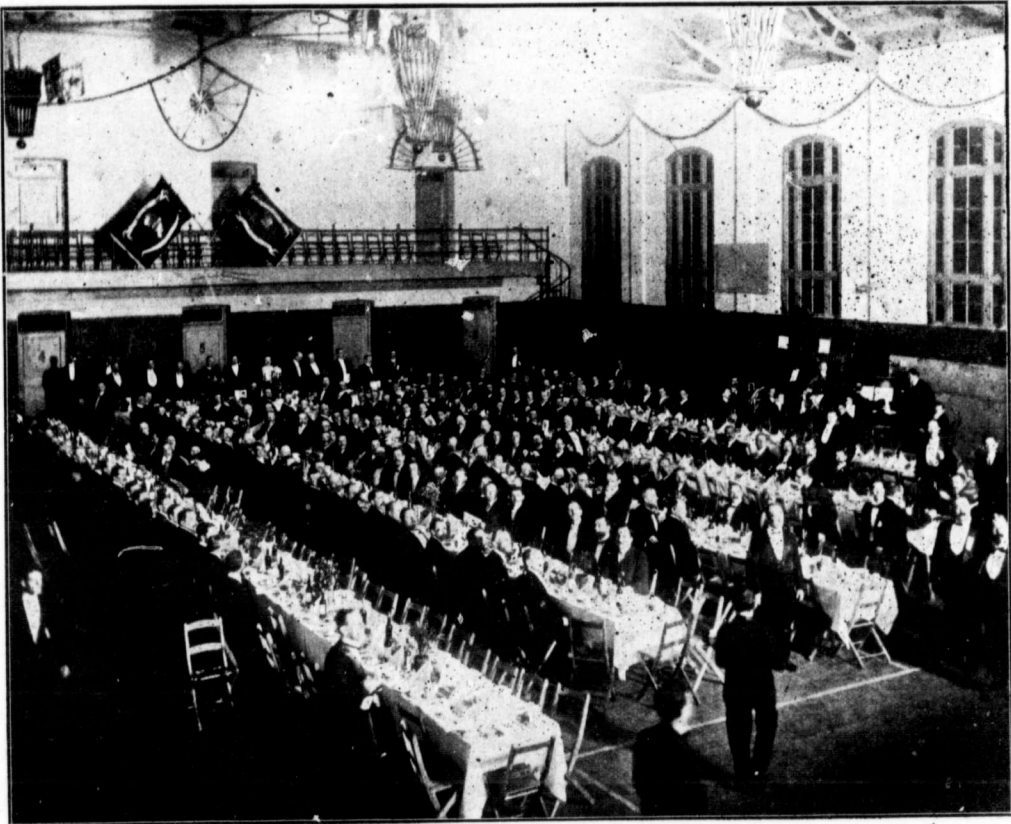
**M. Thomas Gauthier**

président de la Société Saint-Jean-Baptiste, dit quelques mots pour féliciter le maire et parler de la part de la Saint-Jean-Baptiste.

M. Ludger Gravel, président de la Société des Artisans adressa aussi la parole.

Au cours des discours, le secrétaire donna lecture des lettres d'excuse de Sa Grandeur Mgr Bruchési, de Sir Lomer Gouin, de Sir Rodolphe Forget, de M. Henri Bourassa, du juge S. Beaudin, de M. H. Laporte, de M. A. Labelle.

On remarquait à la table d'honneur, aux côtés du président d'honneur, M. le maire Lavallée, MM. le chanoine Gauthier, F. C. Laberge, président d'honneur; F. Turgeon, président du comité de réception; M. Ludger Gravel, président de la Société des Artisans, Thomas Gauthier, président de l'Association St-Jean-Baptiste; J. M. Tellier, leader du parti conservateur à Québec. On remarquait aux autres tables, les commissaires Dupuis et Ainey, le député Lévesque, l'échevin Larivière, MM. Chs Blanchette, G. Monet, H. Charette, T. Bénard, J. E. Lafontaine, Alcide Chaussé, Alex. Prud'homme, Eugène Godin, A. Charbonneau, A. Castonguay, J. W. Girouard, W.



BANQUET DU 8 AVRIL 1912 — LES CONVIVES A TABLE.

David, Georges Guy, Dr A. Mathieu, J. A. Giard, F. Charbonneau, Georges Viau, J. E. Laguerre, J. H. Vaillancourt, Dalbé Viau, Dr Poissant, Dr Damien Masson, L. N. Cadioux de Courville, Jos. Marois, Dr Garceau, Dr Ranger, Dr Daigle, Ernest Brossard, Jos. Gauthier, Alf. St-Cyr, W. Michaud, Alp. Rousseau, Jos. A. Lapierre, Rodolphe Lavallée, Dr Noël, J. A. Piette, E. A. Derochers, A. Charrette, L. E. Charron, etc.

LA PATRIE.

9 avril 1912.

#### "The Gazette"

Mayor Lavallée made a plea last night in the course of a banquet given in his honor at the armory of the 65th Regiment, for a more efficient inspection of mutual benefit associations of the province, upon which point Mr. Tellier, leader of the opposition at the Legislature, replied in a speech, promising to do his utmost to bring about such an improvement. The dinner was organized by the Alliance Nationale, of which Mayor Lavallée is the general president, and his colleagues gathered around him last night to express their congratulations on his election to the post of chief magistrate of Montreal. About 300 guests were present. There were three toasts, that of the King, that of the Pope, after which came that of His Worship, as chief guest. Mr. F. Turgeon, chairman of the

committee of organization, proposed the health of Mayor Lavallée, cursorily reviewing the latter's career, both as a member of the Bar, and a member of the civic administration.

He remarked how pleased were the 25,000 members of the Alliance Nationale to have one of their own brethren filling the office of chief magistrate of Montreal.

Mayor Lavallée, after expressing his thanks for the honor done him as well as his conviction of the great work being accomplished by mutual benefit associations in the province, declared they were pleased to have with them an important member of the Legislature, upon whom fate might have a special favor to bestow at no distant future. However that might be, Mayor Lavallée stated he desired to say that the present legislation was not sufficient to protect the interests of mutual societies.

After touching briefly on the matter His Worship suggested that the Government should appoint a commission to study the actual state of affairs in regard to such organizations, as well as that of reciprocity regarding the operations of such societies.

Mr. F. C. Laberge, in proposing the health of the guests, stated what they wanted was better legislation to prevent societies from doing business when they had not the proper guarantees of solvency. Such organizations

were detrimental to the public interests, declared the speaker.

Rev. Canon Gauthier, general chaplain of the Alliance Nationale, delivered an interesting and patriotic address on the aims and benefits of the order, pointing out, at the same time, the need of taking up arms against the taint of Socialism.

Mr. Tellier, leader of the Opposition, occupied a seat at the guest table. After preliminary remarks, Mr. Tellier said he believed that Mayor Lavallée was justified in uttering a warning in regard to the need of more stringent legislation for the good working of mutual benefit associations. There was no doubt as to the truth of the complaint, and while the appeal was well made it was but just to say that perhaps mutual associations were themselves to blame for the reason they had not come to the Legislature asking for redress. For his part, Mr. Tellier, added, he was convinced that no matter what Government was in office, the day they were informed of the kind of inspection wanted, no time would be lost in introducing the necessary legislation. It was impossible to imagine either party as a Government refusing what was just. Personally he would also do what was within his power to protect the association against unfair competition. Mr. Tellier was very well received and took no advantage of the opportunity to discuss provincial politics. Mr. Thos. Gauthier, president of the St. Jean Baptiste



Society, spoke for that organization. Telegrams were read regretting their inability to be present from Archbishop Bruchesi, H. Laporte, Judge Beaudin, Rodolphe Foget, and Mr. Henri Bourassa.

## THE GAZETTE.

9 avril 1912.

## "Le Devoir"

L'Alliance Nationale a donné, hier soir, un banquet en l'honneur de l'élection à la mairie de son président général, M. L. A. Lavallée. Trois cents convives se sont réunis à l'arsenal du 65ième Régiment, sous la présidence de M. F. Turgeon, président du comité d'organisation.

Après les toasts au Roi et au Pape, M. Turgeon leva son verre à la santé du maire. Il fit un résumé de la carrière de M. Lavallée qui, né en 1861, d'une famille de cultivateurs, s'en vint à Montréal à l'âge de vingt ans avec, pour toute fortune, l'instruction qu'il avait reçue au collège de Joliette. Par son travail, il y conquis peu à peu la fortune et, ce qui vaut mieux encore, l'estime de toute la population qui lui a donné, le 1er février, le plus grand honneur dont elle puisse disposer. Les 25,000 membres de l'Alliance Nationale sont fiers de voir que leur président-général est devenu le premier magistrat de la ville de Montréal.

M. Lavallée a commencé sa réponse en remerciant l'Alliance de la manifestation si cordiale qu'elle faisait à son président. L'honneur de la haute position qu'il occupe doit retomber sur tous les mutualistes. Il fut l'un des cent trois membres qui fondèrent l'Alliance Nationale, et aujourd'hui elle est une des plus puissantes sociétés de secours mutuel du Canada.

M. Lavallée a exprimé le plaisir de voir au banquet plusieurs membres de la Législature, entre autres, M. Tellier, le chef de l'opposition. Il en a profité pour exprimer l'opinion que la législation concernant les sociétés mutuelles qui date de plusieurs années est devenue insuffisante. Il pense que le gouvernement devrait nommer une commission qui ferait une enquête sur les conditions qui régissent actuellement ces sociétés.

M. F. C. Laberge a porté la santé des invités. M. le chanoine Gauthier, aumônier général de l'Alliance a répondu par un discours intéressant au cours duquel il a recommandé aux membres, qui se recrutent dans tous les rangs de la société, d'opposer aux dangereuses doctrines socialistes, la doctrine religieuse qui sait trouver le remède.

M. M. Tellier a fait l'éloge du Maire, dit que sa demande d'une législation nouvelle concernant les sociétés mutuelles, arrive à son heure. Il croit juste de dire que ces sociétés sont peut-être à blâmer pour n'avoir pas elles-mêmes revendiqué leurs droits devant la législation. Il est convaincu que, quel que soit le gouvernement, il n'y aura aucune hésitation de sa part à donner justice aux sociétés mutuelles. Pour sa part, il est prêt à tout faire pour les protéger.

D'autres discours ont été prononcés par M. T. Gauthier, représentant la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Ludger Gravel, président des Artisans Canadiens-Français, etc.

Des lettres d'excuses ont été reçues de Mgr l'Archevêque, de M. H. Laporte, de sir Ro-

dolphe Foget, de M. le juge Beaudin, de M. Henri Bourassa, de M. A. Laballe.  
9 avril 1912. LE DEVOIR.

## "The Witness"

Mayor Lavallée told the guests at a banquet in the Armory of the 65th Regiment last night that the present legislation for mutual benefit associations was defective. It did not fully protect their interests, he said, and the government should appoint a commission to study the actual conditions of these organizations. Reciprocity of operations should also be studied.

The dinner was a complimentary function tendered to the Mayor by the Alliance Nationale, of which his Worship is general president. The principal toasts honored by the three hundred guests present were the 'King,' 'Pope,' and the 'Guest of the Evening.' The health of his Worship was proposed by Mr. F. Turgeon, chairman of the organization committee. Mr. Turgeon said that the 25,000 members of the Alliance Nationale were immensely pleased to have a member Montreal's chief magistrate.

After the Mayor had expressed a desire for improved legislation for mutual benefit societies, Mr. F. C. Laberge, in proposing the toast 'Our Guests,' said they wanted laws to prevent societies operating in business without proper guarantees of solvency.

Mr. Tellier, leader of the Opposition in the Legislature, said that Mayor Lavallée was justified in uttering a warning cry for more stringent legislation bearing on mutual benefit associations. The accusation was true, but perhaps mutual benefit associations were themselves to blame, for they had never asked the Legislature for redress. As soon as informed of the kind of inspection wanted, any government in office, he said, would not delay granting the necessary legislation.

9 avril 1912.

THE WITNESS,

## "The Herald"

That a more efficient inspection of mutual benefit associations was necessary, and that special legislation looking towards the accomplishment of this end should be enacted without delay, were the chief sentiments expressed by Mayor L. A. Lavallée, speaking last evening in the 65th Regiment Armory at a banquet tendered him by the Alliance Nationale, of which organization the chief magistrate is the general president. The dinner was given as an expression of congratulation to Mayor Lavallée upon his success in the recent municipal elections.

Mayor Lavallée suggested that the Government should appoint a special commission to study the actual state of affairs in regard to such organizations as well as that of reciprocity regarding the operations of such societies.

Rev. Canon Gauthier, general chaplain of the Alliance Nationale coinciding with the views put forward by Mayor Lavallée sounded a strong note of warning with regard to the taint of Socialism, emphasizing the need of its suppression.

Mr. Tellier, leader of the Opposition in the Provincial Legislature, said the believed that Mayor Lavallée was quite justified in uttering

a warning in regard to the need of more stringent regulations as well as legislation for the good working of mutual benefit associations.

Mr. Tellier, who did not enter into any discussion of provincial politics or even mention the possibility of an election on the near or the distant future, added that he was convinced that any Government at Quebec would do all it could to introduce what legislation might be required with regard to mutual benefit associations.

Communications expressing inability to attend the function were read from His Grace, Archbishop Bruchesi, H. Laporte, Hon. Judge Beaudin, Sir Rodolphe Foget and Henri Bourassa.

9 avril 1912.

THE HERALD.

## "Le Canada"

Les membres de l'Alliance Nationale offraient, hier soir, à l'arsenal du 65ième régiment, un banquet à Son Honneur le maire L. A. Lavallée, président de l'Alliance, à l'occasion de l'honneur que lui avaient conféré les citoyens de Montréal en le choisissant comme maire, le 1er février dernier. Environ deux cent cinquante personnes étaient venues rendre hommage à l'ancien échevin du quartier Lafontaine, devenu premier magistrat de la métropole canadienne.

Un délicieux lunch fut servi, pendant lequel les convivés eurent le plaisir d'entendre une musique qui, sans contredit, était fort bien choisie.

À l'heure des toasts, M. F. Turgeon proposa la santé du roi, qui fut accompagnée des hymnes agglais et canadien, puis la santé du Pape, qui fut accompagnée de la marche des Zouaves Pontificaux. M. Turgeon proposa ensuite la santé de M. L. A. Lavallée, président général de l'Alliance Nationale et maire de Montréal.

M. Turgeon dit que si les citoyens ont, en février dernier, choisi M. Lavallée comme maire, c'est qu'ils avaient reconnu que M. Lavallée possédait toutes les qualités nécessaires pour remplir un poste aussi important et qu'il était digne de l'estime et de la confiance de la cité entière.

L'orateur rappela comment M. Lavallée, né en 1861, d'une famille de cultivateurs, vint à Montréal vingt ans après, avec pour toute fortune une éducation reçue au collège de Joliette. Il dit qu'il avait su par son travail acquérir une position digne d'envie. Il retraça les nombreux et grands services que M. Lavallée avait rendus à la mutualité et qu'ayant acquis la confiance de vingt-cinq mille membres de l'Alliance Nationale, il était tout naturel qu'il ait pu acquérir la confiance de la majorité des électeurs de Montréal. M. Turgeon fit remarquer que c'était à M. Lavallée que l'on devait le parc Lafontaine et l'agrandissement du parc Mont-Royal, et que le maire actuel de Montréal n'avait toujours eu pour but que la grandeur et la prospérité de la ville.

M. L. A. Lavallée prit ensuite la parole. Il dit quel plaisir il éprouvait à voir le nombre considérable d'amis et confrères de l'Alliance Nationale qui avaient voulu célébrer d'une façon aussi cordiale et aussi manifeste son ar-

avec à la première magistrature de Montréal. M. Lavallée déclara que l'honneur qui pouvait jaillir de cette haute position devait retomber sur la mutualité de la ville. Il dit que l'honneur d'être président de l'Alliance Nationale était au moins égal à celui d'être maire de Montréal. Il rappelle qu'il était un des cent trois membres qui fondèrent l'Alliance Nationale; et que, d'accord avec lui, tous avaient intérêt à soutenir une telle société de bienfaisance ayant pour but de maintenir notre race et notre nationalité au rang qu'elles doivent occuper.

M. Lavallée dans la seconde partie de son discours fit un peu de politique; après avoir fait allusion à la présence de M. Tellier, chef de l'opposition au gouvernement de la province de Québec, il déclara que la législation actuelle était insuffisante.

M. Lavallée se plaint que le gouvernement n'exerce pas une surveillance assez rigoureuse à l'égard de certaines sociétés qui, ayant leur siège dans la province, entraînaient chaque année, hors de celle-ci, une grosse partie de l'épargne populaire. M. Lavallée voudrait qu'une commission soit nommée pour surveiller et contrôler les sociétés de secours mutuels et que le gouvernement prenne des mesures pour protéger les sociétés convenablement établies.

M. Lavallée en terminant son discours, fit appel à M. Tellier, député de Joliette et M. Lévesque, député de Laval, pour qu'ils prennent la défense des sociétés canadiennes, qui sont actuellement dangereusement menacées. M. T. C. Laberge proposa la santé des invités, faisant allusion aux autorités religieuses et aux sociétés sœurs qui avaient bien voulu envoyer leurs représentants.

M. le chanoine Gauthier, aumônier de l'Alliance Nationale, en réponse, fit un magistral discours. Il dit qu'il formait deux vœux qu'il voudrait voir se réaliser, grâce au bon travail de l'Alliance Nationale. C'est d'abord la contribution de l'Alliance Nationale à l'éducation catholique de ses membres.

M. le chanoine, félicitant l'Alliance de ce qu'elle admettait dans ses rangs les memores de toutes les classes de la société, aussi bien capitalistes que travailleurs, dit qu'il était important d'opposer à la propagande dangereuse menée parmi les travailleurs depuis quelques temps, la doctrine religieuse, qui savait trouver un remède à tous les maux et une consolation à toutes les misères. M. le chanoine suggère d'inscrire dans la revue que l'Alliance publie tous les mois, une page sociale, où l'on traiterait des saines doctrines catholiques. M. le chanoine Gauthier parla ensuite du problème social, que l'Eglise, dit-il, avait tenté de résoudre bien avant les législateurs et qui, de bonne heure, avait jeté des bases solides sur lesquelles l'on s'appuie actuellement.

Le second vœu que forme M. le chanoine Gauthier, est que l'Alliance continue à développer le sentiment de la patrie. Il dit qu'il faut temps de nous réunir et de nous grouper pour ne pas voir nos droits méconnus, comme dans certaines autres provinces; que l'Alliance doit réveiller les coeurs de ses compatriotes en semant partout son idée de patriotisme ardent.

M. le chanoine Gauthier fut l'objet d'une véritable ovation de la part de l'assistance.

M. Tellier, chef de l'opposition dans la province de Québec, fut ensuite invité à prendre la parole.

M. Tellier fit d'abord l'éloge de M. Lavallée, qu'il connaît depuis son enfance, et qui a su obtenir le grand honneur que lui a conféré la ville de Montréal, à l'amélioration et à l'embellissement de laquelle il avait tant travaillé.

Puis à l'exemple de M. Lavallée, M. Tellier toucha un peu à la politique, mais dans un sens tout à fait différent de son prédécesseur. En effet, M. Tellier au lieu de condamner le gouvernement Gouin de n'avoir pu protéger les sociétés de secours mutuels, condamna ces mêmes sociétés qui n'avaient pas su venir à Québec revendiquer auprès de la Législature leurs droits que M. Lavallée trouve méconnus.

En terminant, M. Tellier fit cette déclaration suivante, qui est une défense intégrale de la politique libérale à l'égard des sociétés de secours mutuels: "Je me porte garant de la Législature, soit qu'elle appartienne au parti que je représente, soit qu'elle appartienne au parti que je combats, pour donner justice aux sociétés de secours mutuels, en quelque circonstance que ce soit."

Plusieurs autres personnes adressèrent la parole, dont M. Gauthier, président de la Société St-Jean-Baptiste et M. Ludger Gravel, président des Artisans Canadiens-Français.

Des lettres d'excuses avaient été reçues de Mgr Bruchési, Sir Lomer Gouin, Sir Rodolphe Forget, l'hon. juge Beaudin et de MM. H. Laporte, H. Bourassa et A. Labelle.

9 avril 1912. L'ÉTAT CANADA.

Au lendemain de la publication du rapport ci-dessus, le "Canada" contenait la lettre qui suit:

#### Réponse de M. Lavallée

M. Lavallée, maire de Montréal, nous adresse la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de publier.

Monsieur le directeur,

Je regrette que dans le rapport de l'allocation que j'ai eu l'honneur de faire hier au banquet qui m'a été offert par les membres de l'Alliance Nationale, votre reporter ait cru bon de dire que dans la seconde partie de mon discours j'ai fait "un peu de politique"; que je me suis plaint que le Gouvernement n'exerçait pas une surveillance assez rigoureuse à l'égard de certaines sociétés" et que "j'ai blâmé le gouvernement Gouin de n'avoir pas protégé les sociétés de secours mutuels."

Je n'ai fait allusion à aucun gouvernement en particulier. J'ai dit que la loi qui a été adoptée il y a au-delà de vingt ans était insuffisante et j'ai conseillé aux membres de l'Alliance Nationale présents de faire tous leurs efforts auprès de leurs députés respectifs, de quelque politique qu'ils soient, pour qu'un comité d'état soit formé à la prochaine session et que la loi soit amendée de façon à protéger plus efficacement la petite épargne.

Je n'ai, ni de près ni de loin, essayé de faire de la politique en blâmant le gouvernement actuel sur l'insuffisance de cette loi. Je n'ai fait qu'attirer l'attention des députés de Joliette et de Laval, MM. Tellier et Lévesque, sur cet état de choses et je les ai adjurés, au cas où ils seraient réélus, — ce que je leur ai

souhaité, — de bien vouloir s'intéresser à cette question si importante.

Votre bien dévoué, Arsène LAVALLÉE.

Enfin, pour clore cet incident, le "Canada" publiait l'article suivant:

"Au banquet de l'Alliance Nationale on a reproché à la législature de Québec de n'avoir pas pourvu à une surveillance efficace de sociétés de secours mutuels, de bienfaisance et d'assurance mutuelle dans la province. Ce reproche n'est pas sans quelque plausibilité. Les sociétés qui prétendent faire de l'assurance mutuelle, soit sur la vie, soit contre la maladie et le chômage sont peut-être un peu trop libres de faire leurs statuts comme elles l'entendent, d'imposer les taux et contributions qu'il leur plaît; et il arrive de temps à autre, que, par simple inexpérience de leurs administrateurs, ces sociétés se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements.

Mais la tâche de surveillance qui s'imposerait est hérissée de difficultés, dont la plupart découlent de l'origine même de ces sociétés.

La plupart d'entre elles ont été constituées d'abord en associations libres, autour d'une idée de solidarité religieuse ou professionnelle et tenant plutôt de la charité, de la bienfaisance, que de l'assurance. Le principe même en était relié au social, l'assurance n'étant qu'un accessoire. Quelques-unes seulement, lorsqu'elles eurent atteint une certaine importance, comme l'Union St-Joseph, la Société des Artisans, l'Union St-Pierre, songèrent à se faire donner la personnalité civile; et ce n'est qu'à ce moment que la surveillance de l'Etat pouvait s'exercer sur elles.

L'Etat se contenta donc de leur faciliter la constitution en corporation, de leur imposer l'obligation de publier les bilans de leurs opérations, etc. Il était impossible d'exiger d'elles l'adoption de taux d'assurance contrôlés, lorsqu'elles comptaient presque autant sur les dons et les souscriptions, produits de fêtes, etc., que sur les cotisations pour faire honneur à leurs engagements.

Vers 1893 ou 1894, se produisit une floraison extraordinaire de ces sociétés, les unes locales, d'autres venant de l'étranger: Forestiers, Forestiers catholiques, C.M.B.A., etc. Un congrès qui eut lieu à Valleyfield à cette époque, discuta les taux de cotisation et demanda un contrôle de l'Etat.

Les premières lois provinciales sur le sujet datent de cette époque. Ces lois sont restées à peu près dans l'état forcément expérimental où elles étaient alors. Et c'est, comme l'a dit M. Tellier, un peu la faute des sociétés elles-mêmes, la plupart jalouses de leur autonomie, si le contrôle du gouvernement provincial ne s'est pas fait plus sérieux, plus scientifique. Elles ne l'ont pas demandé, et leurs membres individuellement ne l'ont pas demandé non plus.

Qu'elles s'adressent donc à la législature et nous sommes persuadés que le gouvernement provincial se fera un devoir d'appuyer leur demande.

L'écueil que nous prévoyons, sera la difficulté d'inclure dans la législation à faire, les sociétés à base religieuse. Il faudra probablement les séparer des autres.

L'Alliance Nationale, qui s'est, dès le début, imposé l'obligation de pourvoir uniquement

par ses cotisations à l'exécution de ses engagements, fournirait un excellent type pour servir de base à une réglementation générale, et il est dans l'ordre des choses que l'initiative de demander un meilleur contrôle de l'Etat soit prise par elle; qui a su se maintenir toujours en progrès, tandis que tant d'autres ont, après quelques années de prospérité, éprouvé des revers qui ont amené leur dissolution, ou les ont sérieusement embarrassés.

La prochaine session de la législature s'en occupera probablement"

12 avril 1912.

LE CANADA.

**CONSEIL GENERAL  
Etat Financier  
AU 31 MARS, 1912.**

**CAISSE DE DOTATION.**

<b>Recettes</b>	
Contributions, \$21,634.69 — Intérêts, \$2,009.00	23,643.69
Balance, 29 février 1912	1,290,339.09
<b>Débourssés</b>	
Bénéficiaires de membres décédés	\$1,314,032.69
Invalides, \$..... Pension 70 ans, \$100.00	12,700.00
Caisse Gén. (5 p. c.), \$1,081.73 — Divers, \$171.00	1,083.44
	\$ 13,883.44
Balance 31 mars 1912	1,300,149.25
	\$1,314,032.69

**CAISSE CENTRALE DES MALADES**

<b>Recettes</b>	
Contributions, \$2,505.54 — Intérêts, etc., \$388.91	3,374.45
Balance 29 février 1912	48,967.74
<b>Débourssés</b>	
Indemnités, \$2,901.59 — Remboursements, \$14.00	2,915.59
Caisse Gén. (5 p. c.), \$125.28 — Divers, \$.....	125.28
	\$ 3,040.87
Balance 31 mars 1912	49,301.32
	\$ 52,342.19

**CAISSE D'EPARGNE DES CERCELES**

<b>Recettes</b>	
Dépôts, \$3,173.19 — Intérêts, \$227.00	3,400.19
Balance 29 février 1912	143,333.93
<b>Débourssés</b>	
Cercles	\$146,734.12
Balance 31 mars 1912	94.75
	\$ 146,639.37

**CAISSE GENERALE**

<b>Recettes</b>	
Caisse Dotation et des Malades, (5 p. c.) \$242.50 — Dotation, \$264.00 — Drt. & Hon., \$242.50	1,207.01
Revue, \$59.25 — Fournitures, \$232.22	2,506.50
Intérêts, \$3.19 — Dépôts de Prêts, \$182.35	291.48
Assurance, Officiers, \$278.43	185.54
Fonds de Secours, \$11.20 — Frais audition, \$88.01	278.43
Divers, \$54.20	99.21
	\$ 4,622.37
Balance 29 février 1912	755.97
<b>Débourssés</b>	
Organisation, \$362.16 — Propagande, \$934.85	5,418.34
Fournitures, \$20.00 — Revue, \$136.31	1,297.01
Lumière, \$12.38 — Poste, etc., \$145.63	156.31
Papeterie, \$77.56	235.57
Salaires, Officiers, \$291.67 — Empl. Bureau, \$637.64	929.31
Divers, Bureau, \$65.02	65.02
Frais voy. Off. \$..... — Session, C. G. Inspection, \$612.85 — Enquêtes, \$109.21	722.06
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P., \$..... — Remboursement, \$24.00	24.00
Divers, \$.....	.09
	\$ 3,429.37
Balance 31 mars 1912	1,988.97
	\$ 5,418.34

**RESUME**

Caisse de Dotation, surplus	\$1,399,149.25
Caisse des Malades	49,301.32
Caisse Générale	1,988.97
Caisse d'Epargne	146,639.37
Surplus de Remise	326.08
	\$1,498,404.99

**PLACEMENTS DES FONDS**

Fabriques	\$104,704.66
Municipalités Scolaires	72,013.47
Municipalités	35,440.00
Prêts Hypothécaires	1,119,877.00
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne, C. B. of C.	94,915.54
Immeuble	61,454.32
	\$1,498,404.99

Attesté à Montréal, 31 mars 1912.

Certifié correct.

O. BOURDON, J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

**DISCOURS PRONONCE PAR M. FRSTURGEON, PRESIDENT DU BANQUET OFFERT A SON HONNEUR L. A. LAVALLEE. — 8 avril 1912**

La tâche qui m'incombe en ce moment est bien lourde et je craindrais de ne pouvoir la remplir à votre satisfaction si je savais ne pouvoir compter sur votre indulgence. Mais sachant que votre bienveillance sera à mon égard égale à l'amitié et à l'estime que vous avez pour l'hôte distingué que nous venons fêter ce soir, je vous souhaite à tous, au nom du comité d'organisation de ce banquet, une cordiale bienvenue.

Le 1er février 1912 est une date qui restera marquée dans l'histoire de la grande Société qui vous invite aujourd'hui à fêter son Président Général, et vous ne doutez pas que c'est avec un orgueil bien légitime que les membres de l'Alliance Nationale ont vu ce jour-là celui qui préside avec tant de distinction aux destinées de leur Association, être choisi pour devenir le premier citoyen de la Métropole canadienne. C'est un honneur que bien peu sont appelés à recueillir. Cependant, il n'y a rien d'étonnant à ce que le Président Général de l'Alliance Nationale l'ait recueilli. Car il suffit de jeter un rapide coup d'oeil sur son passé pour être convaincu qu'il méritait la haute distinction dont il a été l'objet de la part de ses concitoyens, et si les citoyens de Montréal l'ont choisi comme Maire de leur ville, c'est qu'ils savaient que celui qui brigait leurs suffrages possédait toutes les qualités nécessaires pour remplir cette importante fonction; c'est qu'il leur avait prouvé dans le passé qu'il méritait toute l'estime et qu'il était digne de toute la confiance que l'on pouvait mettre en lui. Oui! je dis qu'il possédait toutes les qualités, qu'il méritait toute l'estime et qu'il était digne de la confiance que l'on pouvait mettre en lui, et je n'exagère pas. Faisons ensemble un rapide examen de sa carrière pour nous rendre compte de sa valeur et tous nous serons convaincus que notre hôte est appelé à jouer un rôle important parmi ses compatriotes et faire honneur à la race à laquelle il appartient.

Né à Berthier en 1861, humble fils de cultivateur, en 1882, il venait s'établir à Montréal, apportant avec lui pour toute fortune l'instruction qu'il avait puisée dans le collège de Joliette!

A son début, tout ne fut pas rose. Des difficultés de toutes sortes se dressèrent sur son chemin et c'est là surtout qu'il prouva ses qualités supérieures en se dressant par la seule force de son caractère et de son énergie à la hauteur de l'obstacle qu'il a franchi.

Sachant que la clé du succès sur cette terre est le travail, nous le voyons résolument se mettre à l'oeuvre et sans relâche, presque jour et nuit, il est sur la brèche combattant vaillamment jusqu'à ce que le succès lui soit assuré, et c'est à cette persévérance au travail que nous devons le voir quelques années plus tard briller non seulement au barreau où l'on ne comptait plus ses succès, mais aussi dans le commerce, puisqu'on le considérait déjà comme l'un des plus habiles financiers de la

Métropole. Et tout en travaillant à se créer une situation enviable dans sa ville d'adoption, notre hôte, doué d'un caractère aussi généreux que ferme et déterminé, s'était aperçu et exerçant sa profession parmi ses compatriotes pour la plupart ouvriers, que les nôtres avaient besoin d'organisation de tous genres et principalement de sociétés de bienfaisance établies sur des bases financières solides.

Etant, par ses qualités et sa générosité, désigné d'avance par ses compatriotes comme l'un de leur chef, nous le voyons se lancer résolument dans le mutualisme. Il serait difficile de calculer le nombre d'heures et de jours qu'il a dépensés pour l'avancement de la mutualité canadienne. Après s'être sacrifié pendant plusieurs années pour l'Union St-Pierre et les Artisans Canadiens-Français, en 1892, entraînait dans le mouvement de l'organisation de la fondation de l'Alliance Nationale et en 1896, alors qu'il était encore un tout jeune homme par son travail actif et son dévouement, il recommandait déjà à l'attention de ses concitoyens. Aussi le Conseil Général, connaissant ses qualités supérieures, l'appela dès 1898 à faire partie du bureau de direction, et depuis il n'a cessé d'être membre de l'Exécutif. Le directeur, il est devenu deuxième Vice-Président; de la deuxième Vice-Présidence il est passé à la première jusqu'en 1908, alors qu'il fut appelé à présider aux destinées de cette grande et belle institution qui fait tant d'honneur à l'élément catholique de langue française.

Rien d'étonnant si après avoir conquis la vénération et la confiance des 25,000 membres de l'Alliance Nationale, il ait su conquérir l'admiration et la confiance de ses compatriotes en général. Dès 1900, les citoyens du quartier Lafontaine voulurent que ce soit lui qui, de qualité d'échevin fut chargé de défendre le conseil de ville les intérêts de cet important quartier. Aussi, ils n'eurent pas à le regretter puisque, dans le cours des 12 années qu'il repréente ce quartier, il en a fait sinon le plus beau, du moins l'un des plus beaux de la ville de Montréal.

Mais notre distingué concitoyen, malgré ses occupations et malgré tout le dévouement dont l'intérêt qu'il portait à son quartier et notre grande Société, avait à part cela l'ambition de voir sa ville grande, belle et prospère. Et en vue de réaliser cette idée, il a travaillé constamment depuis dix ans à fusionner l'administration des différentes municipalités qui environnaient la Métropole, afin que dans un commun effort, tous les habitants de l'île de Montréal participent au développement et à l'embellissement de la ville. Je dis au développement parce qu'il ne faut pas perdre de vue que, en même temps qu'il travaillait à l'agrandissement de la ville, il travaillait aussi à son embellissement, en agrandissant nos parcs et nos lieux d'amusement, et c'est à son travail incessant que les citoyens de Montréal doivent aujourd'hui le parc Lafontaine, l'embellissement du parc Mont-Royal et d'autres travaux de ce genre qui ont contribué dans une si large mesure à l'embellissement de notre ville.

Mais si M. le Maire avait prévu et compté qu'en travaillant dans ce sens, Montréal deviendrait plus beau et plus grand, il avait compris aussi, qu'avec cette politique, il attirerait



dans ses limites des capitaux considérables qui y développeraient l'industrie et activeraient le commerce, et conséquemment rendraient plus prospère la population de l'île de Montréal.

Messieurs, je vous ai peut-être retenus longuement à vous énumérer les qualités de notre distingué compatriote et les œuvres qu'il a accomplies, mais soyez assuré que pour être complot et lui rendre justice, il m'aurait fallu vous retenir encore bien plus longtemps. J'espère cependant que tous vous vous joindrez à moi et lèverez votre voix à la santé de celui que nous estimons et que nous voudrions voir encore bien longtemps Président Général de l'Alliance Nationale et Maire de Montréal.

CARTES DE CERCELS

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où les mêmes portent les mêmes noms dans des comtés différents.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABBREVIATIONS. C. signifie Cercle; Sh. P. G., Société des P. G. S., Sec. -archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par ligne ou partie de ligne d'imprimé, par année.

- No 1.-Cl. ST-JOSEPH Montréal. Anc. Grand. Prés. 118 Centre; C. Farin, Md.-E., 288 St-Denis; C. Bourbon, S. A., 201 Versaille; A. Beaudry, T., 208 Goy. Réun. 2e et 4e lun. 8 h. p.m. soussol. St-Joseph.
No 2.-Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortin, S. A.; André Leduc, T. Réun. 2e mar. 8 h. p.m. salle Vachot.
No 5.-Cl. VILLEMARIE, Montréal. Ed. Parolet, S. A., 119 Lacasse; Ev. Danos, T., 567 St-Antoine; S. J. Girard, Md.-E., 803 Dorchester O., Tél. UV 2894. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m. salle Rahv. 988 Pifford.
No 6.-Cl. SACRE-COEUR, Montréal. Rév. F. T. M. Champlain, Chan. Hon. T. O. Pesant, Sh. P. G., 82 Champlain; J. Wilf Michaud, Prés., 548 Plessis; C. Mousseau, S. A., 333 Mont Royal E.; W. Dufrault, 784 Ontario Est; I. A. Lapiere, Md.-E., 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m. salle St-Vincent de Paul.
No 7.-Cl. ST-PIERRE, St-Hubert. J. A. Bousquet, S. A., 501 Beznar, T. Réun. 3e mer., 7-12 p.m., Hôtel de Ville.
No 8.-Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théo Rémond, S. A., 136 St-André; I. A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jan., 8.15h. p.m., 275 Baudry.
No 9.-Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier, Al. Rioux, S. A., 201, Isle Bizard; A. Z. Thibault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jan., 8.15h. p.m., 275 Baudry.
No 10.-Cl. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, Prés., 309 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 91 Larivière; E. Bélière, S. A., 601 Centre; S. Landrot, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., salle Quintal.
No 12.-Cl. ST-HENRI, Montréal. Pat. Pilon, Prés.; A. Laliberté, S. A., 1124 St-Antoine; P. C. Poirier, 1505 St-Antoine; J. O. A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre Dame; J. L. Gauthier, 773. Réun. 2e, 4e jan., 8 h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 13.-Cl. ST-JACQUES, Montréal. I. E. LaFontaine, S. A., et T., 174 Parc La Fontaine. Réun. 1er et 3e mar., 3h. p.m., 149 Berri.
No 15.-Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne, S. Thibault, S. A.; E. P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., bureau de M. S. Thibault.
No 22.-Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Michon, S. A.; Ths Durin, T. Réun. dern. ven., 7h. m., salle Durin.
No 24.-Cl. NOTRE-DAME de la GARDE, Isle Perot, Joseph Lalonde, S. A.; W. Pilon, T. Réun. 3e mar., 1.20h. p.m., bureau de M. le curé.
No 25.-Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, J. B. Duchesneau, S. A.; E. P. Bédard, T. Réun. 3e jan., 7.30 p.m., 44 Wellington.
No 26.-Cl. ST-LOUIS de TERREBONNE, M. l'abbé S. Comtois, chapelain; J. Art. Limoges, Prés.; Em. Lanthier, S. A. Réun. 2e et 4e mer.
No 29.-Cl. HOCHÉLAGA, Montréal. A. Roy, S. A., 32 Joliette; W. Desjardins, T., 16 Dézéry. Réun. 2e 4e mer., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
No 31.-Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Amé. Dugas, Prés.; Mag. Granger, S. A.; Angelbert Foy, T., Réun. der. dim., 3h., salle publique.
No 34.-Cl. SALABERRY, Valleyfield, M. Chatel, S. A.; Léopold Laplante, T. Réun. 1er, 3e dim., salle Jonette, rue Ste-Cécile, 1h.
No 37.-Cl. CONTRECOEUR, Emile Lacasse, S. A.; X. Gervais, T. Réun. dern. lun., salle du Conseil, T.
No 42.-Cl. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, S. A., 12 Fullum; Paul Bédouard, T., 196 Larivière; Dr. M. L.-E., 67 Bilodeau. Réun. dern. jeu., 8h., 4e Granger.
No 44.-Cl. ST-LOUIS, Montréal. G. A. Mailloux, A., 909 de Montigny Est; Jos. de Vaudreuil, T., 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mer., 8 h. p.m., salle Brault, 1 rue Berri.

- No 46.-Cl. RIGAUD, Uhaté Séguin, S. A.; Jules A. Desjardins, T. Réun. dern. dim., au bureau I. A. Desjardins, après vépres.
No 49.-Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine, J. S. A. Ashby, S. A.; Robert Bourret, T. Réun. 2e, 4e mar., 8h., salle Union, 1000, rue de la Conso.
No 50.-Cl. ST-GUILLEAUME, P. E. Sylvester, S. A.; L. A. D. Gauthier, T.
No 54.-Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Chateaugay, J. E. Derome, S. A.; A. J. Touzin, T. et Md.-E., Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 58.-Cl. STE-FESTINE, Georges Desparois, S. A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., chez M. La Lanthier.
No 64.-Cl. N.-D. de HULL, Hor. Pitre, S. A., 25 Britannia; Henri Bélanger, T., 109 Principale. Réun. 118 Principale, 2e, 4e mar.
No 65.-Cl. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie, Médard Forest, S. A.; Geo. Dufort, N.P., T. Réun. dern. mer., chez M. Dufort, N.P.
No 66.-Cl. LAPRAIRIE, Alph. Durancieu, S. A.; J. B. Hébert, T. Réun. de lun., chez M. Dam, Gravel, sh.
No 67.-Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S. A., 93 Mondor; Ephrem Proulx, T., 116 St-Antoine; Dr. J. A. Vizer, Md.-E., 184 Grouard. Réun. 1er, 3e mer., 8e St-Simon, 8h. p.m.
No 69.-Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, Olivier Lafortune, Prés., 429 Dorion; J. A. Quinlan, Md. S. A., 11 Letourneau; Léon Hoult, T., 305 Alam. Réun. 3e lun., 3h. p.m., 189 Letourneau.
No 72.-Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Réois Bonin-Chaplain; Jos. Lafontaine, Sh. P. G.; Jacques Normand, Prés.; E. Laidry, Md.-E.; W.H. Dumontier, S. A.; Chs L'Heureux, T. Réun. 2e jan., 7.30h. p.m.
No 78.-Cl. ST-JEAN, A. J. Albare, S. A.; A. E. L'Éveur, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mar., 7.1-2h. p.m., salle Grégoire.
No 79.-Cl. BOURGET, Montréal. A. Corsin, Md. E. et T., 218 Maisonneuve; Tél. E. 3775; Bureau ouv. tous les jours de semaine de 9 h. à 8 h. p.m. Réun. 2e 4e mer., 7.34 Ste-Catherine E.
No 80.-Cl. PIERREVILLE, H. L. Shooner, S. A.; R. Shooner, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shooner.
No 82.-Cl. ST-CASIMIR, J. Ern. Carrier, S. A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e, 4e lun., 7.30h. p.m., salle Trottiar.
No 92.-Cl. ST-JOACHIM, Louiseville, J. A. Vadeboncoeur, S. A.; L. A. Nobert, T. Réun. 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8.30h. p.m.
No 100.-Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville, E. O. Lemieux, S. A.; God. Lachance, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m., salle Lachance.
No 101.-Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce, S. Pagnon, S. A.; Jos. Poirin, Bégn. T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
No 107.-Cl. ST-CPRIEN, Napierville, P. Racour, S. A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108.-Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel, Chapelain; N. E. Paillon, Sh. P. G., 358 St-Jean; Jos. Rondeau, Prés., 249 d'Argillon; T. N. Girard, S. A., 29 Berthelot; J. E. Rondan, T., 418 St-Jean. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 87 d'Argillon.
No 112.-Cl. de LORIMPIER, Montréal. Léon Desautels, Prés.; Marie-Anne E.; Mal. Paquette, S. A., 169 Drolet; Wilfrid Fortier, T., 69 Garnier; I. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jan. Sh. p.m., au No 626 Parc LaFontaine.
No 114.-Cl. ST-EUSEBE, Montréal. Emile Clermont, S. A., 1233 Ontario E.; I. A. Ranger, Md.-E. et T., 1288 Ontario Est; J. N. Bégn. T., l'ancien presbytere de St-Eusebe, rue Fullum, 8.15h. p.m.
No 116.-Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S. A.; P. A. Peltier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117.-Cl. ST-AUGUSTE, Montréal. J. A. Delorme, S. A., 2331 Waverly; Ls DesRosières, T., 2354 St-Facques. Réun. 1er, 3e mar., 2231 Notre-Dame O. Sh.
No 118.-Cl. GARNEAU, Montréal-Moise Vincent, S. A., 101 Cartier; Jos. Labelle, T., 99 d'Inet. Réun. 3e mer., salle Duvernay, 45 Ven., 8h. p.m.
No 119.-Cl. ST-TITE, Abbé I. B. Grenier, curé, chap.; Abbé J. C. Grenier, vic. Sh. P. G.; J. P. Jacob, S. A. et T.; L. N. E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 124.-Cl. TRIFUVIEN, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S. A., 146 St-Olier; L. C. Jour'an, T., 28 St-Frs-Xavier. Réun. 1er, 3e mar., 29 du Platon.
No 125.-Cl. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J. A. Lesieur, Chapelain; Donat Bribeau, Sh. P. G.; Alex. Veilleux, Prés.; L.M.J. Thibault, S. A.; O. Duval, T.; Paul Trudel, Md.-E. Réun. dern. dim., après la messe, à la salle Brion.
No 126.-Cl. ST-EDOUARD, Montréal. T. Ratelle, S. A., 3948 Hôtel de Ville; I. B. Beaudry, T., 671 Huntly. Réun. 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 358 Beaubien, 8h.
No 127.-Cl. OLIER, Montréal, Yvon Lamontagne, Prés.; Augustin Comte, S. A., 114 St-Urbain. Ls A. Lamare, T., 292 St-Denis; O. Noel, Md.-E., 136 Parc LaFontaine. Réun. 4e mar., à la salle LeBeau, 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 135.-Cl. BRUCHESI, Montréal. I. M. E. Larichelière, S. A., 365a Montcalm; J. Arm. Raynault, T., 434 St-Christophe; Z. Comtois, Md.-E., 1274 St-Hubert. Réun. 1er, 3e ven., 588 Plessis, 8h. p.m.
No 140.-Cl. CHICOUTIMI, J. A. Gard, T., 1151 St-Morice, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m.
No 145.-Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre, H. C. St-Amour, S. A., rue St-Jacques, Ville St-Pierre; Eug. Gaurou, T. Réun. 2e dim., salle Gauron.
No 146.-Cl. STE-MARIE, Montréal. Euclide Daignault, S. A., 837 Charlevoix; J. A. Gard, T., 1151 St-Morice; J. N. Fournier, Md.-E., 291 St-Hubert. Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e jan., 149 Berri, 8h.
No 148.-Cl. CHENIER, Montréal. Gaud. Guay, S. A., 755 Centre; Georges Guy, 325 Workman; Alex. Bourbon, Md.-E., 94 Laprairie. Réun. 2e mar., 8.15h. p.m., 992 Charlevoix.

- No 149.-Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E. A. Desroches, S. A., 119 Boyer; R. F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e, 4e ven., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 150.-Cl. LARTIGUE, Montréal, Ros. Bergeron, Sh. P. G.; Aldéric Lach pelle, Prés.; C. E. F. Gas, S. A.; I. L. Lavoye, T., 95 St-Meu, quart. Ligne Per. J. P. Deschatelets, Md.-F. Réun. der. dim., 4h p.m., salle Guy, Beauvoir.
No 151.-Cl. TACHE, Winnipeg, Man. I. A. Rhéaume, S. A., 770 Winnipeg; A. S. Piédalue, T., 748 Victor. Réun. 3e dim., 3h. p.m., sousbassement église du Sacré-Coeur.
No 155.-Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Z. Dumontier, V.-P.; Euc Desautels, S. A. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., salle municipale.
No 158.-Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S. A., 195 Gaultin; J. B. A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., au Cercle National. Edif. Commercial, rue Ma'n.
No 160.-Cl. VERDUN, J. A. Leclair, S. A., 276 de l'Église; Edgar St-Onge, T., 37 de l'Église. Réun. 1er, 3e mar., salle Collège Commercial, ave Galt, 8h. p.m.
No 162.-Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S. A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. mer., salle du Marché, 7.30h. p.m.
No 163.-Cl. DOLAKRÉ, Montréal. T. Blais, Prés., 286 Liverpool; N. Desjardins, T., 140a Clr.; Isa. Goulet, T., 246 Hibernia. Réun. 1er, 3e mar., 8h. p.m., salle Unity, 590 Wellington.
No 170.-Cl. LEON XIII, Montréal. R. Guertin, S. A., 500 St-Christophe; Elz. Morency, T., 1489 St-Hubert; A. G. A. Ricard, Md.-E., 473 St-Denis. Réun. 4e jan., 8h. p.m., 8h. p.m.
No 171.-Cl. CREMAZIE, Montréal. Nap. Royal, Prés., 49 de Gaspé; Nap. Girard, S. A., 1313 Hôpital de Ville; Alex. Drouin, T., 87 Laurier E.; Dr E. Peltier, Md.-E., 1820 Biv. St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., édifice Bq. des Marchands, 8h. p.m.
No 173.-Cl. CONTAN, Montréal. Henri Lachance, Prés., 1450 St-Hubert; Édouard Turlet, S. A., 463 Amphib. L'Église; T., 474 Ducrest; E. J. E. Bastien, Md.-E., 176 Visitation, 474, Bell Est, 3424. Réun. 2e, 4e mer., 567 de Montigny Est, 8h. p.m.
No 174.-Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal. D. Juteau, Prés., 1019 Clarke; H. Paradis, S. A., et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177.-Cl. PAPINEAU, Montréal. R. Huberdeau, S. A.; E. Dufresne; I. A. Fauriol, T., 21 Dufresne. Réun. 1er, 3e lun., salle Granger, 82 Iberville, 8h. p.m.
No 179.-Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien, S. A. et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
No 182.-Cl. RACINE, Weedon, J. P. C. Lemieux, S. A., T. et Md.-E., Réun. 3e mar., salle Mercier, 7h.
No 183.-Cl. ST-PAUL, S. A., Co. Champlain, J. P. Houde, S. A.; Isidore Houde, T. Réun. 2e mer., 7.30h. p.m., à l'Hôtel St-Prospér.
No 186.-Cl. ST-ALPHONSE, Thorford Mines, Chs. Valancourt, S. A. et T. Réun. dern. dim., salle Perron, 12.30 h. p.m.
No 187.-Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S. A.; Bern. Demers, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h. p.m.
No 189.-Cl. ST-DESIRE Black Lake, C. D. Paradis, Prés. et Md.-E.; Jean Naper, V.-Prés.; David Champagne, S. A.; J. R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.
No 189.-Cl. ST-ÉPIPHANE, P. A. Bergeron, S. A. et T. Réun. le 2e du mois, salle Roberge, 3h. p.m.
No 194.-Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Sheford, Jos. M. Bourgeois, S. A. et T. Réun. 3e dim. après grand-messe, salle de la Fabrique.
No 195.-Cl. DU MOULIN, Yamachiche, A. J. Descoverts, S. A. et T. Réun. dern. dim., 3h., salle Descoverts.
No 200.-Cl. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner, Théod. Goyette, S. A.; J. B. Morin, T. Réun. 2e dim., après la messe, salle Forestiers Catholiques.
No 201.-Cl. DE LA SALLE, West Shefford, J. H. LaBose, S. A. T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
No 206.-Cl. LAFONTAINE, Montréal, Nap. Lalonde, Sh. P. G., 283 Chateaugay; L. N. Riendeau, Prés., 507 Centre; P. Dulude, S. A., 130 Galt, Verdun; T. Collette, T., 708 Charlevoix. Réun. 1er, 3e mar., 750 Charlevoix, 8h. p.m.
No 207.-Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J. O. Vézina, S. A.; L. E. Charron, T. Réun. 4e dim., à 11h. a.m., à la salle publique.
No 208.-Cl. ST-OURS, J. M. Richard, N.P., S. A.; J. H. A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim., à midi, chez M. Richard, N.P.
No 209.-Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S. A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 3h. p.m., chez le Trésorier.
No 210.-Cl. ST-VITAL, Lambton, Valm. Deveaux, S. A.; Elzéar Deveaux, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 1h. a.m.
No 213.-Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, Arc. Lebeau, S. A. et T.; J. A. Labrèche, Md.-E. Réun. dern. dim., après vépres, chez le Secrétaire.
No 217.-Cl. STE-FRAXÈDE, Bromptonville, J. O. Desmarais, S. A.; Ernest Bélanger, T. Réun. dern. mar., 7h. p.m., salle du Conseil Municipal.
No 219.-Cl. GRAVEL, L'Avonir, Jos. Garon, S. A. et Md.-E.; J. C. St-Amant, N.P., T. Réun. 3e jan. 7h. bureau du notaire St-Amant.
No 221.-Cl. ST-MALACHIE, Ormstown, L. A. Rousseau, N.P., S. A.; J. E. Doust, T. Réun. dern. dim., salle de la vieille école, 11.30h. a.m.
No 222.-Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec, J. A. Plamondon, Prés.; J. O. Bélanger, S. A., 246 Richelieu; Jos. Moffet, T., 127 des Fossés. Réun. 3e jan., 8h. p.m., 3 rue de la Montée.
No 224.-Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Laprise, S. A.; M. L. Rousseau, T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.
No 231.-Cl. LA VIOLETTE, Capleton, Clee. Carboneau, S. A. et T. Réun. 1er dim., 1h. p.m., à la sacristie.

**L'ALLIANCE NATIONALE**

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	80.50
" " " " " "	1.00
" " " " " "	2.00
" " " " " "	3.00
" " " " " "	5.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades.	0.50
Honoraire d'examen médical.	2.00

**L'ALLIANCE NATIONALE**

PUBLIER PAR  
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"  
A MONTREAL  
B. P. Boite 37  
71, Avenue Viger  
Téléphone Bell : Est, 3017-3018

**OFFICIERS GENERAUX**

S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire  
M. le Chanoine G. Gauthier, Aumonier

**BUREAU EXECUTIF**

Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Général  
Jos. Contant, pharmacien, Ancien Prés. Général  
F.-C. Labeerge, arp. géomètre et ing. civil,  
Chs Duquette, comptable, 2ème V.-Prés Gén.  
Georges Monet, comptable, Secrétaire Général  
A. St.-Cyr courtier d'ass., Trésorier Général  
Théo. Cypriot H.D., Médecin en Chef  
Hug.-H. Godin, avocat, Avertisseur Légal  
Ernest Brossard, gérant de banque, Directeur  
L.-O. Dauray, N.P., Directeur  
Frs Fauteux, avocat, Directeur  
P.-H. Bédard, M.D., Directeur  
A. Lapierrre, M.D., Directeur

**Département d'Organisation et d'Inspection**  
Chs Duquette, Inspecteur en Chef  
G.-H. Vaillancourt, Organisateur

**PLACEMENTS**

A. ST-CYR, Trésorier Général  
Heures de Bureau 11½ A.M. à 12½ P.M.  
Percepteur (Art. 19B)

M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER  
MONTREAL

**L'Alliance Nationale**

Capital de Réserve  
Dans sa caisse de dotation, assurance  
de vie, 31 Mars 1912 \$1,299,149.25  
Dans ses caisses locales des malades,  
au ler Janvier 1911 261 140 92  
Dans sa caisse centrale des malades  
31 Mars 1912 49,301.01  
**Total 1,609,591.18**

**Après 19 ans d'opération**

Effectif - 22,766 membres en règle au ler Fév. 1912.  
Nombre de cercles en règle au ler Mai 1912 334  
Nombre de bureaux d'inscription en règle au ler  
Mai 1912 98

**FONDEE EN 1900**

**Banque Provinciale DU CANADA**

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président : M. H. Laporte,  
Gérant Général : M. Tancred Bienvenu  
Capital Autorisé, \$2,000,000.00  
Capital Payé, 1,000,000.00  
Réserve et Surplus, 438,674.48

**Département d'Épargne ordinaire @ 3%**  
44 Succursales dans les Provinces de Québec,  
d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

**L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.**

**Banque d'Hochelaga MONTREAL**

Capital autorisé : \$ 4,000,000  
Capital payé : - \$ 3,000,000  
Fonds de réserve et surplus \$ 2,650,000  
Total de l'actif au-delà de \$26,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DEUX FOIS par année.

No 283—CL d'YOUVILLE, Sherbrooke. H. N. Brien. Prés. 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 136 Gillespie. Réun. 2e dim., 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires 27 King.

No 285—CL ROBERTVAL, Asbestos. J. O. A. Delisle, S.A. Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle Bruneau.

No 286—CL de BEAUJEU, Wotton Eliz. Cité S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à midi, salle publique du village.

No 240—CL ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles. Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., chez M. O. Gervais.

No 244—CL ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. B. Anpré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-bassement de la sacristie.

No 246—CL ST-THOMAS, Compton. Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim. 7.30h., chez M. Frs Audet.

No 247—CL STE-EULALIE, Rvd. Phyl. Ducharme. Chapelain: A. Gaudet, Prés.; P. Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 251—CL de PELTRIE, Rock Island. Co. St. Standstead. F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.

No 261. CL ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton. L. G. Garon, S.A. et T. Réun. 4e sam., à 7h. salle des Forestiers Catholiques.

No 293. CL ARTHABASKA. A. A. Picher, S. A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265—CL RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim. 11.2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 247. CL ROYAL, Montréal. I. D. Marcotte, S.A. 1002 Sanguinet; Alex. Drouin, T. 87 Ave Laurier E. Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial.

No 279. CL BOUSSUET, Knowlton, Co. Bromé, L. A. Gineras, S. A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim. après grand'messe, à la sacristie.

No 284. CL ST-PRIME, Co. Chicoutimi. Phydime Gauthier, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Phyd. Gauthier.

No 295. CL STE-AGA-HE, Co. de Terrebonne. Rod. Daré, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

No 302. CL OKA, Adolphe Chéné, S.A.; I. W. Ouimet, T. et Md.-E. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., au collège.

No 209. CL ST-ALEXANDRE, Co. Iherville. Iosenh Bergeron, S.A.; Germain Ratiée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311. CL VILLERAY, Montréal. Pierre Beaucage, S.A., 2911 de Chateaubriand; Jos. E. Roy, T., 2473 de Chateaubriand; Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 316. CL COULONGE, Roxton Pond. Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. dern. dim., après la messe, chez M. F. Larose.

No 318. CL DE LA SARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320. CL DUBOUETT, Montréal. Hector Charette, S.A., 529 Menue; R. Millette, T., 635 B.rriette, Réun. 1er, 3e jeu., 8h. p.m., 149 Berri.

No 321. CL D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusèbe La'oie, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Edr Ouellet.

No 323. CL ARCHAMBAULT, Grand Falls, N. B. Ach. J. Bastille, S.A. et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl. Marin.

No 325. CL MOREAU, St-Marie, Co. Verchères, Clavis O. Sénécal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327. CL ST-ARSENE, Montréal. Jos. E. Laforest, S.A., 2901 Bd. St-Laurent; Jos. Beauvais, T., 1951 Delarochette Réun. 3e merc., 5h., coin Boyer et Bélanger.

No 328. CL d'AIGUILLON, Outremont. L. P. Lasnier, S.A., 1097 Van Horne; W. Brodeur, T., 650 Bloomfield. Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 380. CL DULAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h., chez M. E. Charette.

No 333. CL CHATEAUBRIAND, Montréal. L. Millette, S.A., 588, 6e av. Rosemont; Luc Payant, T., 336, 7ème av. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., sous-bassement église Ste-Philomène de Rosemont.

No 334. CL DORION, Broughton Est. Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md.-E. et T. Réun. 3e mer., à la sacriste paroissiale, 8h. p.m.

No 338. CL LA THOUË, Co. Champlain. Hild. Cantin, S.A.; J. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.

No 340. CL GIGUES, Jos. Ed. Piché, S.A.; Henri Côté, P. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio.

No 342. CL N.-D. DE GRACE, Montréal. Osc. Genest, S.A., 125 St-Charles; J.-Ls Prud'homme, T., 352 av. Décarie. Réun. 1er, 3e merc., 8h. p.m., 388 av. Décarie.

No 343. CL LAVALLÉE, Montréal. R. Lefrançois, S.A., 2383 Gifford; J. N. Garceau, T., 336 de Lanau-dière. Réun. 2e, 4e mar., 8h. p.m., salle St-Stanislas.

No 344. de LA VERENDRYE, Ste-Aga-He, Man. Ad. Bonin, S.A. et Md.-E. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

No 247. La PERADE, Ste-Anne de la Péradé. Emile Langlois, S.A.; Z. Paquin, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal.

No 354. CL MORINVILLE, Alberta. I. A. Nantel, S.A.; J. Art. Loiseau, T. Réun. 2e ven., 8h. p.m., à la salle publique.

No 355. CL ST-ALBERT, Alberta. Narc. St-Jean, S.A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 3e ven., à l'Hôtel de Ville.

No 364. CL ST-JEAN DES METIS, Alberta. I. C. Thérien, S.A., 180, St-Jean; R. G. P. M. p.m., chez M.M. Racicot & Gagnier.

No 995. CL CALGARY, Alberta. Olivier, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Coeur.

No 267. CL N.-D. DE STANBRIDGE, Art. Denault, S.A. et T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

**Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation**

Age à l'ad. million	\$ 500.00				\$ 1000.00				\$ 2000.00				\$ 3000.00			
	Ann	\$	\$	\$	Ann	\$	\$	\$	Ann	\$	\$	\$	Ann	\$	\$	\$
16	0.55	1.10	2.20	3.30	0.65	1.30	2.60	3.90	0.75	1.50	3.00	4.50	0.85	1.70	3.40	5.10
17	.55	1.10	2.20	3.30	.65	1.30	2.60	3.90	.75	1.50	3.00	4.50	.85	1.70	3.40	5.10
18	.55	1.10	2.20	3.30	.65	1.30	2.60	3.90	.75	1.50	3.00	4.50	.85	1.70	3.40	5.10
19	.55	1.10	2.20	3.30	.65	1.30	2.60	3.90	.75	1.50	3.00	4.50	.85	1.70	3.40	5.10
20	.55	1.10	2.20	3.30	.65	1.30	2.60	3.90	.75	1.50	3.00	4.50	.85	1.70	3.40	5.10
21	.55	1.10	2.20	3.30	.65	1.30	2.60	3.90	.75	1.50	3.00	4.50	.85	1.70	3.40	5.10
22	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
23	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
24	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
25	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
26	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
27	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
28	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
29	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
30	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
31	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
32	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
33	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
34	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
35	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
36	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
37	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
38	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
39	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40
40	.60	1.20	2.40	3.60	.70	1.40	2.80	4.20	.80	1.60	3.20	4.80	.90	1.80	3.60	5.40

**Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)**

Age à l'ad. mil lion	\$ 500.00				\$ 1000.00				\$ 2000.00				\$ 3000.00			
	Ann	\$	\$	\$	Ann	\$	\$	\$	Ann	\$	\$	\$	Ann	\$	\$	\$
16	0.45	0.90	1.80	2.75	0.50	1.00	2.00	3.00	0.55	1.10	2.20	3.30	0.60	1.20	2.40	3.60
17	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
18	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
19	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
20	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
21	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
22	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
23	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
24	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
25	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
26	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
27	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
28	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
29	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
30	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
31	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
32	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
33	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
34	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
35	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
36	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
37	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2.20	3.30	.60	1.20	2.40	3.60
38	.45	.90	1.80	2.75	.50	1.00	2.00	3.00	.55	1.10	2					